

SEANCE DU 10 septembre 2013

L'an deux mille treize, le mardi dix septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le trois septembre, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Mr François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, François BOISDIN, Loïc TAPISSIER,
Jean-Claude BAGUET, Christophe PETIGNY, Christian BINET
Mme, Murielle DEBURE, Sophie FOUCAULT

Absents excusés : Mr Jean-François GOMEZ (pouvoir à Mr Jean-Claude BAGUET)
Mr Frédéric LANGLOIS (pouvoir à Mr TAPISSIER)
Mmes Catherine GAMICHON-NOËL, Isabelle POSTEL

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE AU BP 2013 : ACHAT ORDINATEUR / MAIRIE

Le Conseil Municipal a programmé le remplacement de deux ordinateurs à la Mairie. Pour ce programme, le Conseil Municipal a inscrit la somme de 3 000€ au budget primitif 2013.

Les ordinateurs seront achetés à l'ADICO sis à Beauvais pour un montant de 2 815.13€ HT soit 3 366.90€ TTC.

Le Conseil Municipal décide la modification suivante du budget primitif 2013.

Section Fonctionnement :

Article 6064	Fournitures Administratives	- 400.00€
Article 023	Virement à la Section d'Investissement	+ 400.00€

Section Investissement :

Article 2183	Opération 251 « 2 ordinateurs »	+ 400.00€
Article 021	Virement de la Section de Fonctionnement	+ 400.00€

DECISION MODIFICATIVE AU BP 2013 : EXTENSION ZONE ARTISANALE – FACTURE FRANCE TELECOM

Dans le cadre de l'extension de la Zone Artisanale de Songeons sises Route de Morvillers et Rue de l'Artisanat, la Commune de SONGEONS a signé le 3 février 2009 un devis pour les travaux de conseil en ingénierie, suivi des travaux et recette de conformité. La facture de France Télécom d'un montant de 1 389.63€ TTC conforme au devis signé, vient seulement d'être réceptionnée.

Pour ce programme, le Conseil Municipal n'a pas inscrit de somme au budget primitif 2013.

Le Conseil Municipal décide la modification suivante du budget primitif 2013.

Section Fonctionnement :

Article 616	Prime d'assurances	- 1 390.00€
Article 023	Virement à la Section d'Investissement	+ 1 390.00€

Section Investissement :

Article 2315	Programme N° 114 « Extension Aménagement ZA »	+ 1 390.00€
Article 021	Virement de la Section de Fonctionnement	+ 1 390.00€

ATELIER MUNICIPAL : DEVIS PORTAIL

Le conseil municipal envisage l'installation d'un portail aux ateliers municipaux du côté du lotissement. Mr le Maire informe que deux devis ont été faits.

Le premier établi par la SERV'OISE pour la fourniture d'un portail neuf pour un montant de 3 253 € HT. Le second devis de l'entreprise SAM'METALLERIE pour la transformation du portail en possession de la commune pour un montant de 845 € (pas de TVA – micro entreprise).

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SAM'METALLERIE.

BIBLIOTHEQUE : DEVIS REJOINTOIEMENT DES MURS

Le conseil municipal envisage le rejointoiement des murs de la façade de la bibliothèque. Deux devis ont été transmis, le premier devis de l'entreprise LUCAS à Formerie pour un montant de 13 506 € HT, et le second de l'entreprise Vincent FOSSE à St Maur pour un montant de 12 440 € ((pas de TVA – micro entreprise).

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Vincent FOSSE et de faire les travaux en plusieurs phases.

COLIS DE NOEL 2013

Ce point de l'ordre du jour sera revu au prochain conseil municipal.

CONTRAT DE MR PASCAL BEAURAIN (rajout à l'ordre du jour de la séance)

* Suite aux divers contacts avec les services de Pôle Emploi, Mr le Maire informe que Mr BEAURAIN Pascal peut bénéficier d'un contrat aidé pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} octobre 2013. Le conseil municipal décide d'établir un contrat de 35 h par semaine. L'aide de l'Etat portera sur 24 h. Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer le contrat.

QUESTIONS DIVERSES

* Mr le Maire fait le compte rendu de sa réunion avec Madame Béatrice BELLIARD et Madame Karine PASTRE, salariée de la CCPV, commission culturelle. La CCPV demande à la commune de SONGEONS de trouver un bénévole dont la mission sera d'assister le projectionniste lors des séances de cinéma à la salle culturelle de la Picardie Verte à SONGEONS, soit un vendredi par mois de 18 heures à fin de séance, pour installer le matériel de projection (environ 90 kg), assurer la billetterie et éventuellement la vente de bonbons.

* Malgré l'appel à bénévole pour la bibliothèque, personne ne s'est manifesté. Il y a donc lieu de voir les raisons et peut être envisager la présence d'un professionnel en appui.

* Suite à un entretien avec Mme TROUVE, plusieurs candidatures sont proposées pour le nouveau contrat coup de pouce.

* Loyer locaux route de Dieppe : deux candidats à la location de la partie stockage du bâtiment principal se sont manifestés. Chacun occuperait la moitié de la partie de stockage du bâtiment avec accès commun par la porte coulissante, dans son état actuel. Le loyer mensuel est fixé à 300 € hors taxe compte tenu de l'état actuel des locaux et l'absence de cloisonnement.

Dès que les travaux de cloisonnement seront effectués un nouveau montant de loyer sera fixé en tenant compte des travaux et équipements réalisés selon la demande du locataire, sans pouvoir être inférieur à 500 € HT mensuel.

En ce qui concerne le sous aile à l'arrière, Monsieur Luc HAMONIER s'est porté candidat à sa location. Des travaux pour clore ce sous aile sont prévus. Le loyer sera fixé en tenant compte de travaux et équipements réalisés selon la demande du locataire sans pouvoir être inférieur à 500 € HT par mois

* Mr le Maire informe d'une réunion d'information collective pour les demandeurs d'emploi organisée par l'Association NOOE Emploi qui aura lieu le vendredi 27 septembre 2013 à 14 h 00 à la mairie de SONGEONS.

* Le Syndicat d'Electricité (SE 60) doit réaliser le remplacement et la modernisation de l'éclairage public Place du Franc Marché. La réalisation de ces travaux est prévue avant la fin de l'année.

* Mr le Maire fait part des remerciements de l'association pour la Connaissance et la Conservation des Calvaires et des Croix du Beauvaisis pour l'octroi de la subvention 2013.

* Mr le Maire informe de l'inauguration de la 3^{ème} édition de l'Arthur's Day Festival qui aura lieu le vendredi 20 septembre 2013 à 19 h 30 au 62 bis rue Eugène de St Fuscien à GRANDVILLIERS (ancienne cour de la DDE). L'ouverture au public se fera à 19 h 00 et les concerts débiteront à 20 h 00.

* Mr le Maire rappelle aux élus la réunion avec le Cabinet Henry, architecte urbaniste, ce mercredi 11 septembre à 18 h à la mairie, pour l'élaboration de la modification du Plan Local d'Urbanisme.

* Le panneau « à vendre » pour le terrain à côté de la clinique vétérinaire est à commander et à installer.

* Des rappels sont à faire dans le prochain bulletin municipal notamment sur les crottes de chiens à ramasser, les haies à tailler, les chardons à couper, le tri sélectif, l'utilisation de composteur, la récupération des bouchons plastiques.

* Mr MABILLOTTE signale que l'Association Temps de Vie est à la recherche d'un mini car à vendre d'occasion. Deux contrats d'Avenir devraient être signés prochainement par cette association.

* Mr PICQUE rappelle que la remise des prix des maisons fleuries 2013 aura lieu le lundi 16 septembre 2013 à la salle de l'ancienne école des garçons à 19 heures.

* Mme DEBURE signale que les occupants du presbytère devraient faire un minimum d'entretien.

* Mr MABILLOTTE après prise de contact, signale qu'une visite des dispositifs de stockage des boues est possible sur les sites de AUMALE et GRANDVILLIERS.

* Mme DEBURE signale le stationnement gênant des véhicules devant le garage de Monsieur Claude HAMONIER.

Prochaine réunion :

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire le mardi 8 octobre 2013 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 20.